

**les dérailleurs**  
de Clamart  
le vélo en ville tous les jours

[www.derailleursdeclamart.com](http://www.derailleursdeclamart.com)

## Municipales 2008 : Questionnaire aux candidats



### Réponse du groupe Alternative Clamartienne

**1. Pensez-vous que Clamart soit une ville pratique et sûre pour les piétons, y compris ceux qui ont des difficultés à se déplacer ? Que proposez-vous (types d'actions, secteurs géographiques particuliers) ?**



En règle générale, il nous semble que Clamart soit plutôt sûre pour les piétons ; bien entendu, cela dépend des quartiers et il existe des points à risque. Il faudrait étudier les endroits accidentogènes en collaboration avec les conseils de quartier, les habitants et les associations compétentes. Notre programme étant basé essentiellement sur l'idée de la concertation, il nous est difficile de donner des modèles tout prêts. Il faudrait revoir les liaisons entre les quartiers, particulièrement entre le Haut et le Bas Clamart.

**2. Comment encourager la pratique régulière du vélo comme mode de déplacement à Clamart ? Quelles actions mener et pour qui ?**



Bien que notre compétence ne soit pas totale sur ce sujet, nous sommes ouverts à toute proposition. Il nous semble cependant que la ville devrait disposer de plus d'espaces réservés pour le stationnement des vélos et qu'il faudrait prévoir dans les parkings publics des emplacements sécurisés pour les vélos. La mise en place d'un système du type Vélib nous paraît une bonne idée bien que le côté vallonné de Clamart soit un obstacle. Il faudrait étudier la possibilité de faciliter les remontées (vélos électriques, remonte-pentes...).

**3. Etes-vous prêt(e) à sacrifier du stationnement automobile au profit d'aménagements piétonniers (trottoirs élargis, plateaux piétonniers...) ou cyclables (création de pistes ou bandes, installation d'arceaux) ?**

Oui

Non :



ni l'un, ni l'autre, à étudier.

Commentaires :

Notre groupe est très partagé sur cette question et la réponse dépend des quartiers considérés. En revanche, il nous paraît intéressant sur ce point de mettre en place tous les moyens dont devrait disposer la démocratie locale : mise à disposition d'études d'impact, consultation des conseils de quartier et des associations, conférences de consensus...

4. Etes-vous prêt(e) à informer systématiquement les représentants des piétons et des cyclistes, pour toute opération d'urbanisme ou de voirie ?

 Oui

Commentaires :

La concertation et la démocratie participative sont le fil conducteur de notre programme. La réponse coule donc de source.

Sous quelle forme envisagez-vous de les consulter ?

Mise à disposition d'études et conseils d'experts, consultation des conseils de quartier et des associations, conférences de consensus...

5. L'association milite pour la **création, dans le centre ville dense, d'une zone à vitesse très limitée pour les voitures**, avec une priorité pour les piétons et la possibilité pour les cyclistes de prendre toutes les rues dans les deux sens. Y êtes-vous favorable ?

 Commentaires :

Une priorité pour les piétons : Oui

La possibilité pour les cyclistes de prendre toutes les rues dans les deux sens :

Nous n'y voyons pas d'inconvénient de principe mais une étude de l'impact de cette mesure sur les risques d'accidents induits (spécifique à la configuration du centre de Clamart) est indispensable.

6. L'association milite pour une **liaison cyclable sûre entre le haut Clamart (carrefour Baujard) et le bas Clamart (place Marquis)**, via la rue du président Roosevelt et l'avenue Trébignaud.

Soutiendrez-vous ce projet ?

Oui

Non :



Plutôt favorable sur le principe.

Commentaires

Nous ne disposons pas, à ce jour, d'informations suffisantes pour répondre de façon définitive à cette question. On pourrait, par exemple, se poser la question de l'opportunité d'un tracé passant par le sentier des kiosques. Quelle que soit la solution retenue, il nous paraît important que la liaison soit sûre et agréable.

7. Soutenez-vous le **projet d'une « vélostation » à la gare**, pôle offrant un bouquet de services vélo (gardiennage, location de matériel, réparation...)?

 Oui

Commentaires :

Il faut que ce projet soit imposé dans le cahier des charges de la ZAC Gare.

8. Que proposez-vous pour **encourager la mobilité des jeunes à vélo** (ou tout autre mode non motorisé), notamment sur les secteurs Hunebelle et Maison Blanche ?

Si l'on veut encourager la mobilité des jeunes à vélo, il faut étudier des parcours sécurisés afin de rassurer les parents et développer les lieux de parkings aux abords des endroits qu'ils fréquentent.

9. Etes-vous d'accord pour lancer une **campagne d'information en direction des copropriétés pour les inciter à se doter de stationnements vélo** (arceaux dans les cours, abris couverts...).

 Oui


Etes-vous prêt à les soutenir financièrement ?

 Non

Commentaires :

Nous avons d'autres priorités pour l'argent public. Il nous semble, en effet, que les aménagements publics sont prioritaires sur le financement de l'aménagement des immeubles privés, d'autant plus que dans la plupart des immeubles Clamartois les copropriétaires ne sont pas en difficulté financière et que lors de travaux votés dans les copropriétés, il existe des systèmes d'aide aux copropriétaires défaillants. En revanche, il nous paraît important de réserver un financement pour ce type d'aménagements dans les espaces collectifs HLM.

\* Des actions similaires ont été menées pour les composteurs (commune) ou les réservoirs d'eau de pluie (Sud de Seine)

 Dans le cas des déchets et de l'eau, il s'agit pour la commune d'un investissement qui induit à terme des économies significatives pour la municipalité et donc pour les Clamartois dans leur ensemble.

10. Pensez-vous mettre en place un Plan de déplacement d'entreprise à la mairie, visant à **encourager le personnel municipal à utiliser les modes alternatifs à la voiture en solo** ?

Oui

Non



Oui sur le principe, à étudier pour la mise en œuvre.

Commentaires :

Ce genre d'initiative mérite une large concertation, argumentée, avec les personnels municipaux concernés et ne doit surtout pas être imposé par la contrainte.

11. **Des aménagements cyclables et piétonniers sont rendus impraticables par le stationnement automobile illégal.** Que proposez-vous pour y remédier ?



Ces stationnements gênants sont souvent dangereux et l'incivilité est toujours un problème difficile à régler. Des campagnes d'information de la population sont envisageables ainsi que la sensibilisation de la police et des contractuels à ce problème. Plutôt que de se tourner vers des solutions naïves basées sur une augmentation des effectifs des contractuels, il nous semble préférable d'optimiser d'abord les moyens existants (lieux, horaires et fréquence des patrouilles, évaluation des résultats et des rendements obtenus...).

\*\*\*